



# VISITE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU PARLEMENT D'ÉCOSSE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### ACTIVITÉ

---

Relations bilatérales  
Édimbourg, Écosse  
22 et 24 janvier 2020

### DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

---

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M<sup>me</sup> Annie Christine Cyr, directrice adjointe du cabinet du président
- M. Daniel Cloutier, chef du protocole et directeur des relations interparlementaires et internationales

### CONTEXTE

---

Fondé en 1999, le Parlement d'Écosse entretient des relations avec l'Assemblée nationale du Québec depuis ses débuts. Ainsi, une quinzaine de rencontres entre les élus des deux institutions ont eu lieu au fil des années. La dernière de ces rencontres remonte à avril 2018, alors qu'une délégation de parlementaires dirigée par le président du Parlement écossais, le Très honorable Ken Macintosh, avait effectué une visite de travail à Québec.

Au cours de la dernière année, le Parlement écossais a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire. À cette occasion, M. Macintosh a invité le président de l'ANQ, M. François Paradis, à effectuer une visite à Édimbourg.

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

Échanger, avec le président du Parlement écossais, sur les **enjeux parlementaires réciproques** et identifier de futurs **domaines de coopération**.

- Les deux présidents ont discuté du fonctionnement des périodes de questions afin d'identifier les mesures et les règles mises en place par chacun des parlements pour rendre les débats dynamiques et assurer la qualité des échanges.
- Dans le contexte de la préparation d'une possible réforme parlementaire, ils ont échangé sur les moyens utilisés en Écosse pour assurer une certaine prévisibilité des travaux parlementaires. Le fonctionnement du Bureau permet, à cet égard, de planifier les travaux sur un horizon de trois semaines. **Le fonctionnement du vote électronique** et la mise en œuvre des **technologies dans les travaux parlementaires** ont aussi été abordés.
- Les discussions sur la **conciliation travail-famille** ont permis de prendre connaissance des pratiques en cette matière dont la présence d'enfants lors des travaux. Le Parlement écossais dispose également d'une halte-garderie disponible pour une durée maximale quotidienne de quatre heures pour les visiteurs, le personnel et les parlementaires. La possibilité de permettre le **vote par procuration** a également été abordé.
- Les deux présidents ont échangé sur d'autres enjeux communs, par exemple, **le code vestimentaire**, **le fonctionnement du Cercle des femmes parlementaires**, **le vivre ensemble** et la **politique contre le harcèlement**.

Discuter du fonctionnement du **Centre des visiteurs et de l'accueil du public** du Parlement écossais.

- La délégation québécoise a rencontré M. Gordon Stewart, directeur des services aux visiteurs et M<sup>me</sup> Sally Coyne, directrice du « Outreach Service ».
- Le Parlement écossais reçoit entre 260 000 et 300 000 visiteurs par année, dont 11 000 sont des élèves. Aucune subvention permettant aux écoles de visiter le Parlement n'existe. Pour remédier à cette situation, le Parlement compte sur trois enseignants qui effectuent des tournées sur le territoire, en plus d'offrir des visites virtuelles.
- La délégation a pris connaissance de plusieurs services offerts, tels que les visites destinées aux clientèles particulières ou ayant des thèmes spécifiques. Il a par ailleurs été question, dans le cadre de cette rencontre, des parcours photographiques, de la gratuité des visites, du développement d'une application et des budgets de publicité nécessaires.

## Discuter de **l'organisation des travaux de la Chambre.**

- La délégation a rencontré la greffière du Bureau parlementaire, M<sup>me</sup> Irene Fleming, en plus de pouvoir visiter la Chambre du Parlement.
- Il a été question du rôle et des membres du bureau parlementaire, de l'agenda parlementaire (Business program) et des temps de parole (Management of time).
- Les rôles du Bureau parlementaire, central au fonctionnement du Parlement, sont les suivants : proposer l'agenda au Parlement ainsi que la formation des commissions, référer les projets de loi aux commissions et prévoir les échéanciers et approuver les déplacements de ces commissions. Chaque formation politique y siège et les parlementaires n'appartenant pas à un groupe reconnu peuvent lui transmettre leurs demandes.

S'enquérir des initiatives du Parlement écossais en faveur de la mise en œuvre du Parlement numérique.

- Une séance de travail a été tenue en compagnie de M. Mark Sproul, gestionnaire de projet et directeur des services numériques du Parlement écossais.
- La délégation québécoise a pris connaissance de la démarche adoptée pour développer le site Internet du Parlement écossais, notamment l'évaluation des besoins des utilisateurs et utilisatrices. Le **système de pétitions électroniques, les données ouvertes, l'accès mobile et la sécurité numérique** ont également été abordés.

Prendre connaissance du processus ayant mené à une importante **réforme parlementaire** en Écosse.

- La délégation québécoise a questionné M<sup>me</sup> Tracy White, « Head of Chamber and Reporting », au sujet du processus écossais de réforme parlementaire et de la formation d'une commission ayant formulé 75 recommandations.
- La planification des travaux parlementaires sur une période de trois semaines compte parmi les faits saillants de la dernière réforme. Des mesures donnant davantage de pouvoir aux parlementaires d'arrière banc et l'augmentation du nombre de questions au premier ministre ou à la première ministre font également partie de cette réforme.

S'enquérir de **l'actualité politique et des débats constitutionnels** ayant cours en Écosse.

- La délégation a rencontré la D<sup>re</sup> Eve Hepburn, du Center for Constitutional Change de l'Université d'Édimbourg. Il a été question des résultats du référendum sur le Brexit et du maintien des liens avec l'Union européenne, des impacts potentiels sur la dévolution des pouvoirs, l'autonomie de l'Écosse et les positions futures de l'Europe.

## AUTRES RÉSULTATS

---

Le président de l'Assemblée nationale a rencontré les vice-présidentes du Parlement écossais, M<sup>mes</sup> Linda Fabiani et Christine Grahame. Le nouveau secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, M. Siegfried Peters a également pu rencontrer son homologue écossais, M. David McGill.

## STATISTIQUES

---



## SUIVIS

---

Le président du Parlement écossais a été invité à effectuer une visite à l'Assemblée nationale du Québec au moment de sa convenance. Des échanges de bonnes pratiques se sont poursuivis, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, alors que les assemblées législatives sont appelées à siéger avec de nouveaux moyens technologiques.

## DÉPENSES

### FRANÇOIS PARADIS, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (ANQ)

Transport	1 356,01\$
Repas	169,07\$
Hébergement	628,71\$
Frais d'inscription	0\$
Divers	134,79\$

---

**Sous-total** 2 288,58\$

---

### STIEGFRIED PETERS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Transport	1 400,85\$
Repas	169,07\$
Hébergement	454,56\$
Frais d'inscription	0\$
Divers	134,79

---

**Sous-total** 2 159,27\$

---

### ANNIE-CHRISTINE CYR, DIRECTRICE ADJOINTE DU CABINET DU PRÉSIDENT

Transport	1 400,85\$
Repas	165,07\$
Hébergement	454,56\$
Frais d'inscription	0\$
Divers	134,79

---

**Sous-total** 2 155,27\$

---

### DANIEL CLOUTIER, CHEF DU PROTOCOLE ET DIRECTEUR DES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES ET DU PROTOCOLE

Transport	1 400,84\$
Repas	169,07\$
Hébergement	454,56\$
Frais d'inscription	0\$
Divers	134,79\$

---

**Sous-Total** 2 159,26\$

---

## **SOUS-TOTAUX GLOBAUX**

<b>Transports</b>	<b>5 558,55\$</b>
<b>Repas</b>	<b>672,28\$</b>
<b>Hébergement</b>	<b>1 992,39\$</b>
<b>Divers</b>	<b>0\$</b>
<b>Autres frais</b>	<b>539,16\$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 762,38\$</b>

Ce rapport a été approuvé par les participants.